

A Marche-en-Famenne, une prison d'un autre genre

- A la prison de Marche-en-Famenne, détenus et détenues se côtoient quotidiennement.
- Et plus si affinités.
- Une mixité basée sur la confiance et le contrôle social.
- En cinq ans, aucun incident n'est arrivé aux oreilles de la direction : un modèle sans faille ?

REPORTAGE ■■■■■

Depuis son ouverture, en octobre 2013, Marche-en-Famenne impose un régime carcéral semi-ouvert basé sur la confiance. L'accord est clair : s'il respecte le règlement, qu'il se tient à carreau, le détenu est admis aux activités sportives, aux formations ou à l'atelier de travail. S'il fait des vagues, il passe plus de temps en cellule.

Cette volonté de leur permettre de bénéficier de conditions de détention calquées sur la vie active – et de maximiser ainsi les chances de réinsertion – s'est aussi traduite dans un principe : celui de la mixité. Marche-en-Famenne est actuellement la seule prison qui autorise, voire encourage, les contacts quotidiens entre hommes et femmes. Actuellement, elles ne sont que 11 détenues à occuper l'aile qui leur est dédiée. Les quatre autres sections comptent chacune 75 hommes. Enfermer onze femmes avec trois cents hommes... Irresponsable ? « Au début, quand on est venu avec cette proposition, ça a fait l'effet d'une bombe. On nous a pris pour des dingues. On nous a rétorqué qu'elles allaient toutes se faire violer par les autres détenus », retracent le directeur de la prison, Frédéric de Thier, et sa directrice adjointe, Nathalie Jacob.

« Un peu de stupeur et de crainte »

Une réticence qui ne se limitait pas à la Direction générale des établissements pénitentiaires : les détenus eux-mêmes (dont la plupart avaient commencé l'exécution de leur peine dans un établissement pénitentiaire unisexe) n'étaient pas très chauds à l'idée de

croiser ces dames au sport, à l'atelier ou à la bibliothèque. Partout sauf au préau.

« On a senti un peu de stupeur et de crainte par rapport à leurs femmes légittimes. Ils avaient peur que la tentation soit trop forte, admet la direction. Ce problème (la tentation), je savais qu'il était aussi survenu dans les autres pays qui ont tenté l'expérience. »

La Belgique n'est pas le premier pays à faire le pari de la mixité en prison. Des expériences similaires ont été menées au Danemark, en Suisse, en Espagne et au Québec et ont fait l'objet d'études et d'évaluations. La plupart de ces analyses ont souligné les effets bénéfiques de la « normalisation » des conditions de détention sur la qualité de vie et sur le bien-être psychologique et affectif des condamnés.

Mais certains observateurs, comme la psychologue Charlotte Mathiassen de l'université de Copenhague, ont aussi pointé les risques liés à l'asymétrie numérique des genres. Une disproportion entre hommes et femmes qui n'est évidemment pas le reflet du monde extérieur et qui peut favoriser le harcèlement, la violence et la prostitution.

A Marche, la direction assure qu'aucun incident en lien avec la mixité n'a été signalé au cours de ces cinq années de cohabitation. Notamment parce qu'aucun mètre carré n'échappe aux caméras de surveillance et qu'un contrôle social entre détenus s'est mis en place au fil du temps. « La règle, c'est on ne touche pas à une femme. Ici, celui qui adopte un comportement inadapté risque de tomber dans les douches, comme on dit. » Mais on concède que les débuts ont été un peu « hot ».

« On a assisté, dans les premiers mois, à un phénomène de féminisation à l'ouverture des détenues », décrivent Frédéric de Thier et Nathalie Jacob. Bijoux, décolletés et tenues moulantes... Il a fallu adapter le règlement pour mettre fin à certains jeux de pouvoir. « Elles souhaitent sans doute marquer leur présence et s'affirmer comme elles étaient minoritaires. Mais c'en était au point que les détenus masculins disaient craindre leurs propres réactions. »

Echec au Québec

Cinq ans plus tard, les femmes sont toujours libres de s'habiller comme elles

le souhaitent et d'affirmer leur féminité mais leur tenue doit rester en adéquation avec les lieux – la référence étant le lieu de travail – ou les activités auxquelles elles participent.

Quant aux hommes, ils ont semble-t-il intégré l'idée que tout dérapage ou plainte pour comportement déplacé les priverait de ces précieuses heures passées hors cellule et compromettrait une éventuelle remise en liberté conditionnelle. « Il y a sans doute une part de manipulation, c'est vrai. Mais je ne suis pas naïf. J'ai déjà passé trente ans dans

ce secteur et je suis convaincu qu'il n'y a jamais rien eu », certifie Frédéric de Thier. Ce à quoi on objectera tout de même que l'absence de plainte ne signifie pas forcément qu'il ne s'est jamais rien passé.

En serait-il de même dans une prison moins moderne ou avec un régime carcéral plus cadenassé ? Au Québec, la Ligue des droits et libertés et la Fédération des Femmes a, à plusieurs reprises, dénoncé les conditions de détention des prisonnières à la prison Leclerc de Laval, un établissement jugé insalubre, et les problèmes liés à la mixité. Le gouvernement avait finalement admis que l'expérience était un échec et avait pris la décision de transférer les hommes dans une autre prison.

Un risque d'échec, abonde Frédéric de Thier, qui est davantage lié aux conditions de détention et à l'infrastructure des lieux qu'au principe de mixité en tant que tel. Raison pour laquelle, selon lui, les autres directions de prison ne lui ont pas (ou pas encore) emboité le pas. Le concept serait difficilement transposable à des établissements centenaires à l'agencement non segmenté comme Forest ou Namur, par exemple.

La direction de Marche-en-Famenne ne cache pas qu'elle rêve de mettre en place une mixité totale dans toutes les ailes de la prison et pas uniquement pour les activités collectives. Une cellule homme, une cellule femme. Avec des aménagements particuliers pour les couples. Mais ils savent que leur conception de l'univers carcéral et de la prise en charge des détenus ne fait pas l'unanimité dans le secteur. « La loi pénitentiaire nous oblige à les priver de liberté. Mais pas plus... », rétorquent-ils. ■

LUDIVINE PONCIAU

FRANZ, GARDIEN

« Avec le bas du panier, ça ne fonctionnerait pas »

« Quand on m'a parlé de mixité, j'ai été surpris. Plutôt défavorablement », lance Franz, qui ouvre et ferme des portes depuis 17 ans. Avant d'être muté à Marche, il a surveillé les détenus de Marneffe et d'Andenne. Comme la grande majorité des membres du personnel, Franz n'était pas très enthousiaste à l'idée de devoir gérer des groupes mixtes. « Mais après quelques semaines, j'ai été étonné que ça aille dans le bon sens. » S'il juge que l'expérience est positive, Franz estime néanmoins qu'elle a ses limites. « Ça fonctionne parce qu'ils sont bien encadrés. Les détenus qui viennent à l'atelier sont ceux qui font l'effort de se lever le matin. Ce n'est pas le bas du panier... Avec des détenus plus problématiques, je pense que ce ne serait pas faisable. »

L.P.O.

ISABELLE, DÉTENUÉ

« Je n'accorde plus ma confiance aux hommes »

Un mari violent, un ex-conjoint avec qui elle est tombée pour homicide, Isabelle (45 ans) n'a pas vraiment connu le prince charmant en dehors des murs. Alors forcément, les hommes, elle s'en méfie, même si elle a appris à baisser la garde. *« Au début, j'avais peur. Je ne savais pas sur quel type d'hommes j'allais tomber. Sur des vicieux ? »* Rassurée dès les premiers jours de détention, elle préfère néanmoins jouer la carte de la prudence et se faire discrète. *« Mes craintes n'étaient pas fondées, mais malgré tout, quand ma collègue n'est pas à mes côtés, j'ai la boule au ventre. »* *« Mon ex a tué quelqu'un chez moi et j'ai menti pour lui, poursuit Isabelle. J'ai eu beaucoup de problèmes avec les hommes. Je ne leur accorde plus ma confiance. »* Isabelle a pourtant entretenu une relation de quelques mois avec un détenu. Il y a quelques semaines, il a été placé sous surveillance électronique. Elle qui en a encore pour quelques années, ne se fait pas beaucoup d'illusions. *« Nous n'étions pas vraiment un vrai couple. On verra s'il vient me rendre visite... »*

L.P.O.

Paola et Laurent, en couple

« On a pris des lourdes peines. On sait à quoi s'attendre »

Appuyée contre l'une des imposantes tables de l'atelier, Paola (29 ans) plie, déplie et empile des caisses en carton. Ses gestes sont méthodiques. Face à elle, des dizaines d'hommes emballent bonbons, chocolats et cuiberdons pour le compte d'une confiserie belge. A sa droite : Laurent, de 18 ans son aîné et, depuis une petite semaine, son compagnon. À son arrivée à Marche, il y a quatre ans, Paola, condamnée à 29 ans de réclusion pour meurtre, n'envisageait pas forcément une vie de couple derrière les barreaux.

À Lantin, où elle a commencé à purger sa peine, les contacts avec les hommes se limitaient au « chaussettage » (moyen de communication visuel entre détenus). « *Je ne voulais rien savoir de la mixité. Je ne voulais aucun contact avec les hommes. J'avais peur qu'ils se comportent comme des bêtes. Mais je voulais aussi plus de liberté. Et comme ici, les portes sont ouvertes, qu'il y a plus d'activités et de sport, qu'on peut vivre un peu comme si on était à l'extérieur, j'ai demandé à venir. Au début, j'étais fort en retrait par rapport aux hommes mais comme il y avait un respect mutuel, j'ai pris l'habitude de les côtoyer.* »

« Le milieu carcéral, c'est très compliqué », embraye Laurent qui, intrigué, abandonne ses cartons pour se joindre à la conversation. « *Mais avec la mixité, il est possible de vivre quelque chose.* »

« Qui se ressemble s'assemble »

La solitude, la privation de contacts physiques et l'exacerbation des émotions font qu'inévitablement, les couples se font et se défont. Mais souvent, l'amourrette née sous l'œil des gardiens et des caméras prend fin avec la libération de l'un des deux conjoints.

Laurent semble pourtant convaincu que le couple qu'il forme avec Paola a une chance de tenir dans et en dehors de cet univers aseptisé. Il faut dire qu'ils auront le temps de consolider leur relation : tout comme sa dulcinée, Laurent a écopé d'une lourde peine. « *C'était aussi pour homicide. Comme quoi qui se ressemble s'assemble* », lance-t-il comme une évidence. « *J'ai été libre pendant 30 ans. Mais il a fallu que je rencontre un amour sincère ici* », ajoute-t-il sous le regard d'une Paola impassible. « *Pour moi, ce n'est pas une relation de passage. Justement :*

comme on a tous les deux pris de lourdes peines, on sait à quoi s'attendre. De toute façon que ce soit ici ou à l'extérieur, la relation se construit de la même manière. »

À Marche, on drague au potager, au volley, à la formation cuisine, dans les couloirs... Le problème évidemment, c'est qu'on n'est jamais tranquille. L'intimité n'étant pas vraiment le propre du milieu carcéral. Les couples qui se forment sont d'ailleurs censés se comporter comme si l'un d'eux se trouvait de l'autre côté du mur. Ils ne partagent pas la même cellule mais ont droit à des heures de visite en tête à tête au parloir. S'ils veulent obtenir des visites hors surveillance, ils doivent en faire la demande auprès de la direction.

Les bisous sont tolérés mais uniquement pour se dire bonjour/au revoir. Pour ne pas perturber l'activité en cours mais aussi par respect pour ceux qui traversent le désert affectif et sexuel. Des règles que les couples de détenus ne respectent évidemment pas toujours. Il faut parfois calmer les ardeurs, confirme le personnel encadrant. « *Quand on vient au volley, c'est pour jouer au volley.* » Pas pour se bécoter. ■

L.Po.

sexisme En prison ou en rue, pas de différence

Dans une pièce plus exiguë jouxtant l'atelier, Ervin et Gwenaëlle, en tenue de sport, s'activent au milieu de boîtes renfermant des pièces métalliques. Condamnés eux aussi à de lourdes peines, ils disent entretenir une relation proche de celle développée dans le milieu professionnel. Une relation favorisée, insistent-ils, par ce régime carcéral semi-ouvert mais aussi la palette d'activités proposées pour occuper leurs journées. « Franchement, je vais réussir à faire un burn-out en prison, plaisante Gwenaëlle. Non mais sérieusement, y'a moyen de ne pas passer une seule heure en cellule ici. »

Pourtant, comme la plupart des autres détenues, la condamnée avait quelques craintes. « Il y a bien eu quelques dragues un peu plus lourdes et quelques remarques sexistes de la part de mecs que j'ai immédiatement recadrés. Mais que ce soit à la bibliothèque ou au sport, je n'ai jamais rencontré de véritable problème. Et puis, n'être qu'entre femmes apporte d'autres désavantages comme les crépages de chignon. Ici, c'est comme dans *Laft Story*, la piscine en moins. »

En prison comme en rue

La détenue estime aussi qu'elle tient le rôle de confidente pour tous ces hommes en quête d'apaisement. Avec l'un d'eux, ça a été plus loin... « Il a été libéré depuis, donc ça n'a pas duré. C'est normal que des couples se forment

mais avec la discipline, le règlement et la sécurité, on n'a pas l'intimité nécessaire pour que ça fonctionne. »

Jamais le moindre souci de violence, de harcèlement ou de prostitution à Marche ? C'est ce qu'assure la direction. Il est vrai que tous les détenus et détenues avec qui nous avons pu discuter (en l'absence de tout membre du personnel) tirent un bilan positif de l'expérience. Au pire, la mixité les indiffère. Mais certains nous ont tout de même rapporté que des comportements inappropriés échappaient de temps en temps aux gardiens et aux caméras de surveillance dont la prison est pourtant truffée.

« Certains détenus ne respectent pas les femmes. Ils veulent profiter de la mixité pour tirer certains avantages. On ne va pas vous faire un dessin, hein ! Mais bon, certains

hommes sont comme ça, certaines femmes aussi... On en a vu se faire sauter dans un coin pour un joint, par exemple », certifie Didier et Bryan, qui estiment que la mixité doit rester limitée aux activités encadrées et que certaines catégories de condamnés – pour viol par exemple – doivent en être exclues.

Des entorses au règlement qui se seraient surtout produites dans les premiers mois de cohabitation des genres. Depuis, une certaine routine s'est installée, confie encore nos interlocuteurs. « Il n'y a pas de différence entre un détenu et une détenue. D'ailleurs, on trouve ça normal maintenant d'être mélangés. Dans la rue, on croise bien des hommes et des femmes. Pourquoi nous séparer en prison ? »

En rue aussi, les femmes peuvent être victimes d'insultes, de réflexions sexistes et de gestes déplacés... Difficile de croire que le milieu carcéral y échappe. « C'est vrai que ça peut arriver ici aussi. Mais c'est plus par rapport à la religion. Parce que telle ou telle femme n'est pas voilée, par exemple. Mais ces détenus-là ne travaillent pas ici. Ils ne sont pas tolérés. Il y a un tri automatique. » ■

L.Po.